

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

17/2024

Objet : Attribution des subventions 2024 aux associations

SEANCE VENDREDI 05 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 05 avril à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 29 mars 2024 par courrier électronique

Étaient présents :

Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Charles-Denis LEVY-SOUSSAN, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés :

Corinne LE BRUN FREDDI pouvoir à Serge NARDIN

Jacques LAURELUT pouvoir à Frédérique ANGELETTI

Absents : *Amandine HEBREARD*

Christelle THIEBAULT a été désignée comme secrétaire de séance

Madame le Maire présente les demandes reçues à ce jour et le projet d'attribution de la commission finances comme suit :

Associations	Montant alloué en 2023	Montant demandé	Montant alloué
Audiovisocial	2 000.00€	2 000.00€	2 000.00€
Lire à Capello	2 200.00€	2 000.00€	2 000.00€
Ecole de Musique de Lauris	1 200.00€	1 200.00€	1 200.00€
Culture Lub	1 500.00€	1 500.00€	1 500.00€
CLIC Soleil Age	80.00€	80.00€	80.00€
Comité des Fêtes de Vaugines	6 000.00€	7 500.00€	7 500.00€
Le Printemps des Artisans	500.00€	0.00€	0.00€
APE	Rien demandé	1 041.80€	1 041.80€
TOTAL	13 480.00€	15 321.80€	15 321.80€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des présents décide de :

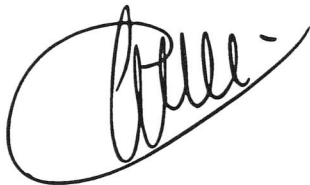
- **VERSER** les subventions comme suit :

Associations	Montant alloué en 2024
Audiovisocial	2 000.00€
Lire à Capello	2 000.00€
Ecole de Musique de Lauris	1 200.00€
Culture Lub	1 500.00€
CLIC Soleil Age	80.00€
Comité des Fêtes de Vaugines	7 500.00€
Le Printemps des Artisans	0.00€
APE	1 041.80€
TOTAL	15 321.80€

- **DIRE** que cette dépense sera inscrite au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de Séance,



Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

